
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 25 août 2017 à 9 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTES :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac
Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Pierre Thouin, directeur par intérim des travaux publics
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Guy Bédard, directeur par intérim de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M. Daniel Bussièrès, chef de division des Communications et relations avec les citoyens

Étaient aussi présents :

M. Dominique Debrosse, directeur de cabinet en arrondissement
M. Jacques Lapierre, secrétaire d'arrondissement substitut

Nombre de personnes dans la salle : zéro (0)

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA17 10 358

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 août 2017, à 9 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives les avis de convocation signifiés aux membres du conseil d'arrondissement pour la tenue de la séance extraordinaire du 25 août 2017, à 9 h ;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 août 2017, à 9 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

CA17 10 359

Approuver le projet d'entente de collaboration à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le Secrétariat à la jeunesse, la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Montréal-Nord en santé pour la réalisation du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité jeunesse, et autoriser la directrice d'arrondissement de Montréal-Nord à signer ladite entente.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'entente de collaboration à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le Secrétariat à la jeunesse, la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Montréal-Nord en santé pour la réalisation du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité jeunesse ;

ET QUE soit autorisée la directrice d'arrondissement de Montréal-Nord à signer ladite entente.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1174233009

CA17 10 360

Accepter un financement maximum de 32 100 \$ par la ville centre pour la prolongation du poste temporaire de bibliothécaire pour le projet d'agent de liaison à la bibliothèque du 1^{er} septembre 2017 au 31 mars 2018 et autoriser le financement par l'Arrondissement de l'excédent de rémunération nécessaire au montant approximatif de 6 600 \$ pour cette même période.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accepté, sous réserve de l'approbation du protocole d'entente MIDI-Ville prévue au conseil municipal du 21 août 2017, un financement maximum de 32 100 \$ par la ville centre pour la prolongation du poste temporaire de bibliothécaire (emploi 400500) pour le projet d'agent de liaison à la bibliothèque du 1^{er} septembre 2017 au 31 mars 2018 ;

QUE soit autorisé le financement temporaire de ce poste à même le budget de fonctionnement jusqu'au remboursement selon l'entente entre la Ville de Montréal et le MIDI ;

QUE soit autorisé le financement par l'arrondissement de l'excédent de rémunération nécessaire au montant approximatif de 6 600 \$ pour cette même période ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1176798004

CA17 10 361

Donner un avis de motion et adopter le premier projet de Règlement de zonage R.R. 1562.039 afin de modifier les usages autorisés dans les zones I4-840 et I4-847 (zone agroalimentaire Albert-Hudon).

AVIS est donné par Mme Chantal Rossi qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement R.R.1562.039 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier les usages autorisés dans les zones I4-840 et I4-847 (zone agroalimentaire Albert-Hudon).

ET QUE soit présenté le premier projet de Règlement R.R.1562.039 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier les usages autorisés dans les zones I4-840 et I4-847 (zone agroalimentaire Albert-Hudon).

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adopté le premier projet de Règlement R.R. 1562.039 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier les usages autorisés dans les zones I4-840 et I4-847 ;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1170576030

CA17 10 362

Nommer M. Philippe Chenard à titre de conseiller en planification à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de 52 semaines à compter du 28 août 2017, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit nommé M. Philippe Chenard, matricule 100200616, à titre de conseiller en planification à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Emploi : 302240 - Poste : 71837), groupe de traitement 2, en période d'essai de 52 semaines à compter du 28 août 2017, en vue d'un statut permanent à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1171959004

CA17 10 363

Nommer M. Jérôme Vaillancourt à titre de conseiller en planification à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en période d'essai de 52 semaines à compter du 28 août 2017, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit nommé M. Jérôme Vaillancourt, matricule 100090861, à titre de conseiller en planification à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Emploi : 302240 - Poste : 71838), groupe de traitement 2, en période d'essai de 52 semaines à compter du 28 août 2017, en vue d'un statut permanent à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1171959005

À 9 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Chantal Rossi
Mairesse d'arrondissement

Jacques Lapierre
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 septembre 2017.